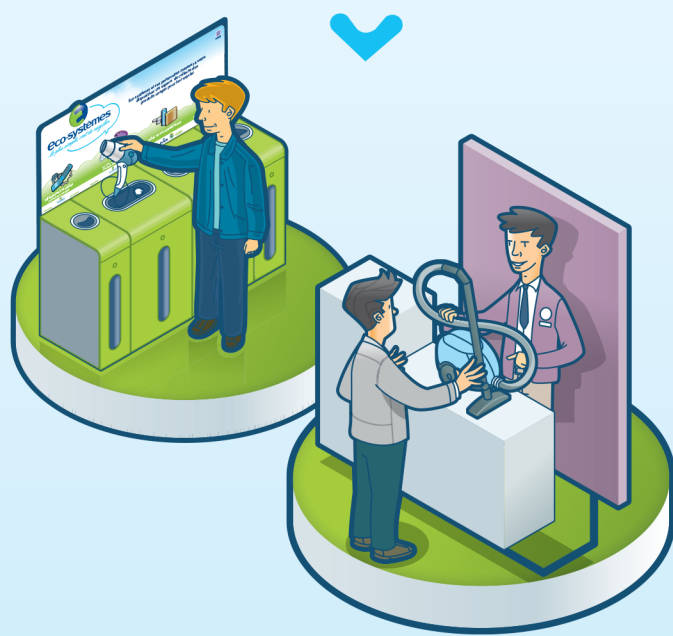


Itinéraire d'un appareil usagé

Que faire des appareils électriques usagés ?



Vous avez 3 possibilités



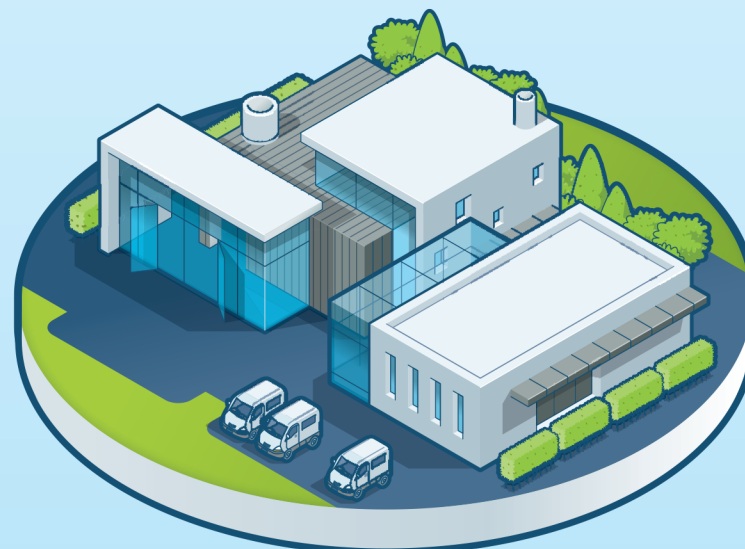
Les apporter au magasin
ou les donner à la livraison
lors de l'achat d'un appareil neuf.



Les déposer en déchèterie.

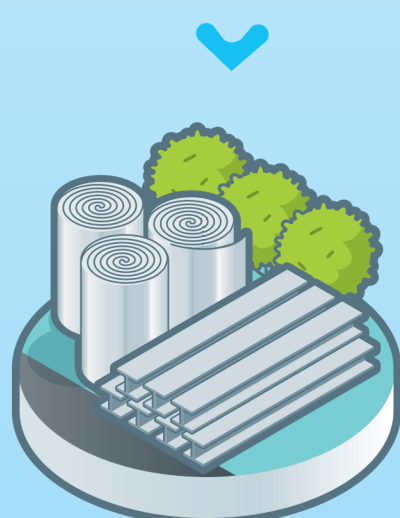


Les donner à une association
si vos appareils fonctionnent encore. Ils seront
remis en état et revendus à prix réduits.



Les appareils ne
pouvant être réparés
sont envoyés dans
les centres de traitement.

Une fois triés en 4 flux (Gros électroménager Froid, Gros électroménager Hors Froid, Écrans, Petits Appareils en Mélange),
les appareils sont envoyés dans des centres spécifiques où ils sont dépollués, recyclés et valorisés.



Recyclage matière.



Valorisation énergétique.



Élimination contrôlée
de substances polluantes.



Pour suivre le recyclage de votre appareil
www.eco-systemes.fr